

AVIS

Parcelles de vignes a louer

DEUX PARCELLES DE VIGNES POUVANT PRETENDRE A L'AOC MACON VERGISSON « LA ROCHE » SONT PROPOSEES A LA LOCATION :

Parcelle anciennement cadastrée B 1543 :

- partie a : 0.2615 ha
- partie b : 0.2598 ha

Les personnes physiques exploitantes, domiciliées et ayant leur siège d'exploitation à Vergisson peuvent s'inscrire en mairie **avant le 22 février 2019.**

Un justificatif d'une inscription à la MSA sera demandé à l'inscription.

Parmi les inscriptions, les dossiers retenus seront :

- Les jeunes exploitants installés
- Les exploitants qui ont les plus petites structures
- Les exploitants qui n'ont pas de location viticole communale.

En cas de besoin, il sera procédé à un tirage au sort pour départager les candidats.

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. ...', is written over a circular official stamp.

